

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 avril 2024

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 25/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Nathalie UBAUD par Régine DE LUCA

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Régine DE LUCA

Objet: Approbation du tableau des emplois. - DE_2024_021

- Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles R.2313-3 et L.2313-1 ;
 - Vu la loi n°83-634 d 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
 - Vu le code général de la fonction publique ;
 - Considérant l'arrêté n°AR_2024_008 portant tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe ;
- Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 19,75 heures hebdomadaires et la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial à 19,75 heures hebdomadaires à compter du 01/05/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la proposition du Maire
- DECIDE de modifier et d'APPROUVER le tableau des emplois ci-joint, à compter du 01/05/2024
- DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/04/2024 004-210402343-20240429-DE_2024_021-DE

